

ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD  
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

25

PLACE DU MARECHAL  
DE LATTRE DE TASSIGNY  
(Porte Dauphine)  
PARIS-XVI  
Tél. : KLEber 50-20Reg Ex 1188  
ORIGINAL: ENGLISH  
6th November, 1961Reg DPP  
3219NATO SECRET  
PO/61/840  
Limited distribution

To: Permanent Representatives  
From: Secretary General

Berlin Negotiations

At the meeting of the Council in private session on Monday, 6th November, the Delegations agreed on the following points (except for the reservation noted hereafter):

- (a) They favoured a "narrow" negotiation, i.e. one which aimed at an understanding with the Russians about access rights to Berlin and the position of Berlin.
- (b) Negotiating positions should be developed at an early date, making clear non-negotiable and negotiable points, which would be generally acceptable to the West.
- (c) Negotiations should get under way as soon as possible; to this end the contacts with Moscow should be resumed.

2. The French Representative made the reservation that, in view of the lack of evidence of a Russian sense of compromise, the West should not press too hastily for negotiations.

(Signed) D.U. STIKKER

NATO SECRET



ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD  
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

22

*Repy Ex.* *1188* *Reg PP* *3819*

PLACE DU MARECHAL  
DE LATTRE DE TASSIGNY  
(Porte Dauphine)  
PARIS-XVI  
Tél. : KLEber 50-20

ORIGINAL: ANGLAIS  
6 novembre 1961

NATO SECRET  
PO/61/840

Distribution limitée

1976

Aux : Représentants Permanents

Du : Secrétaire général

Négociations sur Berlin

A la réunion privée du Conseil tenue le lundi 6 novembre, les délégations se sont mises d'accord sur les points suivants (compte tenu de la réserve consignée ci-après) :

- (a) (a) Elles se sont prononcées en faveur d'une négociation "étroite", c'est-à-dire une négociation visant à un arrangement avec les Soviets au sujet des droits d'accès à Berlin et de la position de Berlin;
- (b) Il faut arrêter au plus tôt, en vue des négociations, des positions qui soient généralement acceptables pour l'Occident, en définissant clairement les points non négociables et les points négociables;
- (c) Les négociations doivent être engagées le plus tôt possible; à cette fin, il convient de reprendre les contacts avec Moscou.

2. Le Représentant de la France a formulé la réserve suivante : étant donné l'absence de tout indice d'un esprit de compromis chez les Soviets, l'Occident ne doit pas trop insister pour que des négociations aient lieu au plus tôt.

(Signé) D.U. STIKKER

NATO SECRET